# Sarreguemines (57) : Un migrant clandestin algérien jugé pour avoir agressé sexuellement une mineure de 16 ans. Placé en centre de rétention au moment des faits, il a été depuis été libéré.

04/02/2024 à 16h09



Ce vendredi 2 février, devant le tribunal de Sarreguemines, un Algérien de 22 ans est poursuivi pour agression sexuelle sur une mineure de plus de 16 ans, commise le 23 septembre 2023 à Sarreguemines. Le prévenu est absent, représenté par son avocat, Me Blanc. « Monsieur a été placé en garde à vue le 7 octobre et est en situation irrégulière. Le juge des libertés et de la détention a refusé qu'il reste en centre de rétention, indique-t-il. Les délais n'ont pas été respectés. Je demande la nullité. »

www.republicain-lorrain.fr